LOI DE FINANCES, RENTRÉE SOCIALE, ÉLECTIONS LOCALES

Pourquoi Bouteflika maintient Ouyahia

C'est devenu un phénomène récurrent : depuis les législatives du 10 mai dernier, et même bien avant, il ne se passe pas un jour sans qu'une rumeur, sous une forme ou une autre, ne fasse état d'un «imminent changement du gouvernement». Un exécutif qui est pourtant toujours aux commandes et se penche même sur les dossiers qui interpellent le pays pour les mois à venir.

Photo : DR

Ouyahia est chargé de réussir la prochaine rentrée sociale.

Kamel Amarni - Alger (Le Soir) - Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, était à Londres, ce week-end, où il a représenté Abdelaziz Bouteflika à la cérémonie officielle d'ouverture des 30e Jeux olympiques. «Ce qui, en soi, est un signe qui ne trompe pas. Le président ne confie jamais ce genre de mission à des collaborateurs sur le départ», nous confie une source proche de la présidence.

Dans les mœurs maintenant ancrées du pouvoir sous Bouteflika, le palais d'El-Mouradia ne confie effectivement aucune mission, fût-elle «domestique», à un chef de l'exécutif quand il est sur le départ.

Lorsque Bouteflika s'apprête à changer un Premier ministre, jadis le chef du gouvernement, il se fait un point d'honneur à ne plus avoir affaire à lui. Interdit de réunir le gouvernement, le chef du gouvernement partant est, en plus, dessaisi de la gestion de tous les dossiers et est écarté de toute activité étatique et ne figure plus dans le dispositif protocolaire de la République (dîners officiels, visites de chefs d'Etat étrangers, etc). Quid de l'actuel gouvernement, de son premier responsable notamment ?

Ouyahia convoque les membres du gouvernement à une première réunion de la reprise, après leur retour des congés, pour ce mercredi 1er août. Cette première réunion du gouvernement sera consacrée, essentiellement, à l'entame de l'examen de l'avant-projet de la loi de Finances 2013. Et c'est bien connu : une loi de finances, le plus important texte de loi dans l'année, est examinée sur plusieurs réunions par le gouvernement, avant d'être soumise à l'approbation du Conseil des ministres en présence de Bouteflika.

Un Conseil des ministres qui ne sera pas convoqué avant fin août ou début septembre par Bouteflika qui se consacrera, entretemps, à ses traditionnelles auditions des membres du gouvernement auxquelles assistera systématiquement Ouyahia d'ailleurs.

Aussi, l'avant-projet de loi de finances devra être soumis au débat et à l'approbation de l'Assemblée populaire nationale, puis du Sénat avant d'être enfin signé par Bouteflika, fin décembre, et publié au Journal officiel. Ceci d'un côté. De l'autre, le gouvernement se penchera, en parallèle sur la préparation de deux importantes échéances qui l'interpellent à court terme, déjà. D'abord, faire face à la rentrée sociale, un rendez-vous de plus en plus problématique depuis quelques années en ce qu'il constitue, à chaque fois, un moment culminant propice pour les contestations sociales de tout ordre. Des moments que le pouvoir redoute à un point que n'égale que sa hantise des pressions internationales. Le gouvernement est d'autant plus tenu de réussir une rentrée sociale sans trop de turbulences que s'y imbrique immédiatement après une autre échéance politique nationale dont l'importance est déterminée d'avance par un contexte international des plus dangereux !

Bouteflika, qui avait déjà réussi à sortir «indemne» du rendez-vous des législatives, sait que la moindre erreur à l'occasion de cette autre échéance électorale, en l'occurrence les locales prévues en novembre, pourrait être fatale en effet. «Le bon sens voudrait que l'on ne chamboule pas un gouvernement à quelques semaines seulement des élections et ce sera tout naturellement Ouyahia qui le préparera», nous explique encore notre source. «Si changement il y a, il concernera seulement les ministères géré par des ministres intérimaires, surtout celui de la justice.»

Puis, cette phrase lourde de sens : «Les gens se focalisent sur des détails insignifiants alors que l'essentiel est ailleurs» ! Une formule bien diplomatique pour signifier que les enjeux majeurs interviendraient après les locales avec la révision de la Constitution et la préparation de la prochaine présidentielle.

K. A.

FFS

Ali Laskri se lâche contre les contestataires et la presse

Dans son discours prononcé à l'occasion de la tenue, dans la soirée de samedi dernier, du congrès de la section communale FFS de Draâ Ben Khedda, Ali Laskri, premier secrétaire national du parti, a choisi les mots les plus durs pour répliquer aux animateurs de la contestation de la ligne politique du parti et à la presse.

Photo : Samir Sid

Ali Laskri vindicatif.

Ali Kerboua, Djamal Zenati qui ont été cités nommément et, bien sûr, Karim Tabbou et autre Samir Bouakouir, dont le premier secrétaire se gardera de citer les noms, ont eu droit à des qualificatifs qui ne sont nullement à leur avantage. Vindicatif, le visage exprimant la hargne de celui qui en a, visiblement, gros sur le cœur, Ali Laskri se lancera dans une véritable diatribe, une série de petites phrases assassines contre ceux qu'il qualifie de «salonnards de Tizi-Ouzou», parlant de «bal des vampires», allusion faite au meeting animé par Zenati, Kerboua, Bouakouir, Mammeri et Bouhadef à Tizi-Ouzou le 12 juillet dernier. Il leur reprochera de s'adonner à une campagne de dénigrement à l'encontre du FFS et de son président, Hocine Aït Ahmed. «Ces gens-là n'ont pas de valeurs, ils se permettent de salir l'image du FFS et d'Aït Ahmed».

Puis, alternant lecture d'un discours écrit et petites phrases, Laskri assénera encore : «Ils ont trahi le burnous du FFS.» Le reproche s'adresse à l'ensemble des ex-cadres du parti qui se retrouvent aujourd'hui sur une ligne de front et d'opposition à la ligne du parti. Une démarche que le premier secrétaire du FFS qualifie de tentative de neutraliser le parti et de le détourner de ses objectifs. Le reproche s'adresse aussi à la presse. S'il prend le soin de citer un journal électronique et un journaliste militant du FFS qui exerce dans un quotidien national, Laskri parlera de «rabatteurs» qui se font les porte-voix de ceux qui veulent neutraliser le FFS.

Un objectif que n'ont pu atteindre «ni la presse, ni les chaînes satellitaires, ni les salonards de Tizi-Ouzou», selon l'orateur qui se félicite du fait que le FFS sort renforcé de l'étape avant et post-électorale et ce, «malgré les blocages rencontrés avant et après la campagne électorale et qui sont dus à certains membres du conseil national et à certains ex-dirigeants».

Laskri se dit convaincu que le FFS est désormais «incontournable pour tout processus politique, son appel à la réhabilitation du politique a trouvé un écho dans la société» Et d'ajouter : «Notre participation aux législatives marque un nouveau départ pour la construction du parti et la remobilisation de la société.» Une démarche qui, estimera Laskri, gène tous ceux qui se sont employés à «diaboliser» le parti et à bloquer ses initiatives politiques ou organiques, pointant même un doigt accusateur contre ceux qui ont bloqué les résolutions du 4e congrès du parti.

Pour Ali Laskri, la situation consécutive à la participation aux législatives a créé de profondes mutations dans la vie politique et organique du parti. Le FFS, qui entame un travail de restructuration organique avec en perspective l'organisation du congrès qui verra la participation de Hocine Aït-Ahmed, se fixe d'autres objectifs : la participation aux élections locales, ouverture du parti qui travaillera à la mobilisation de la société pour «imposer une solution politique pacifique et démocratique dans le pays».

Une manière pour le premier secrétaire national du FFS de faire dans la défense et l'illustration de la stratégie et des nouvelles orientations du parti qui a promis de mettre du mouvement dans le statu quo.

S. Aït-Mébarek

Le FFS va ester Tabbou en justice

Le torchon continue de brûler entre la direction du parti et l'ex-premier secrétaire national, Karim Tabbou. C'est Ali Laskri qui l'a annoncé, sans citer le nom de l'intéressé, devant les militants de la section communale de Draâ Ben Khedda : le parti a tout simplement décidé de l'ester en justice pour dissipation de documents (factures) et contraction de dettes au nom du parti.

S. A. M.